

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides, et de l'Outaquais

Sainte-Thérèse, le 25 septembre 2018

#### **PAR COURRIEL:**

Objet : Demande d'accès aux documents concernant l'inspection en lien avec les travaux de prolongement de la Rue Boivin à Sainte-Sophie

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 10 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 10 mai 2018, 13 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

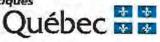
Original signé par

Elena Ciocoiu Répondante de la Loi sur l'accès aux documents

p.j. (14)

Direction régionale des Laurentides 260, rue Sicard, bureau 200 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4 Téléphone : 450 433-2220 Télécopieur : 450 433-1315

Courriel: elena.ciocoiu@mddelcc.gouv.qc.ca Internet: www.mddelcc.gouv.qc.ca Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques





# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Laurentides

1	F-14-7-11	tificatio										
			tion: 201			e début : 9 h 3	0	Heure de fir	n: 10 h 59			
			tuée par	: Steeve Lachance	2							
Acc	ompagi	né par :							11	-	+	<b>☑</b> so
1.1	Dem	ande			-							□so
	Nº c	de dema		200653042 et 200			Type de demai	docume	a caractère en nt officiel			2020 34
0	bjet de	la dema	ande: \	érifier si les cond	itions de	l'autorisation	avril 2018 concern délivrée le 2013-08 emblayage de mili	3-20 sont respec	dans un mili ctées pour la	eu hi cons	umide tructio	et on d'un
1.2	Inter	vention	1									
	Nº d'	interver	ntion :	301303328 et 301	1303500		Type d'intervent	ion : Inspecti	on et Inspect	ion c	la can	formitá
	Nº de	gestion		7430-15-01-0251			Nº de docum		829 et 40170			iormite
В	ut de l'	interver	ntion :	vérifier si les cond	ditions de	l'autorisation	avril 2018 concern délivrée le 2013-0 remblayage de mili	ant des travaux 8-20 sont respe	dans un mili	eu h	umide	et on d'un
2	Lieu c	oncerne	é par l'int	ervention							11	4
1			n du lieu		des (Doma	aine Lavigne e	t Thihert)				*1	
	No		el du lieu				c miberty					
		N	º du lieu		8		Type de lieu : n	nilieu hydrique			_	
			n du lieu géograp	: Ancien cadast 051380-Sainte 051380-Sainte 051380-Sainte 051380-Sainte 051380-Sainte hiques du lieu (G	e-Sophie, e-Sophie, e-Sophie, e-Sophie, e-Sophie,	Paroisse de, N Paroisse de, N Paroisse de, N Paroisse de, N	lo lot :411 lo lot :412 lo lot :415 lo lot :416	560531900:-73	,9884007388	300		
3	Into	ryonant	du lieu								14	
	inte	venani	. du neu	lessionaton de	and a						11	- +
#		Nom		Implication da lieu	ans le	Adresse postale Nº i (si différente du lieu)			Nº intervenant SAGO		Nº de lieu SAGO	
1	1 Construction P.S.P. du cer d'autorisati			Mandataire et t du certifica d'autorisation p projet	at	455, rue de Bouton-D'Or			V2070401 V2141425			
4	Con	dition n	nátán						_	-		
100	Con	dition i	neteo							_		☐ so
Des	cription	1: N	uage et p	luie; 15°C							☐ Pr	écisions
5	Pers	sonne re	encontré	e (R) / contactée	(C)				I†		+	
#	R	С	- A CALLED	Nom	V=1		Fonction	1		lo # d	lépho	□ so
1	Ø			Yves Marqu	iis	Ar	régionale de l'expe l'analyse du Mi	le la direction ertise et de	:	ie te	iepno	ne
2		V		Pierre Lavig	ne	Pr	ésident de Constru		:450-97	71-35	46	
5.1	Mod	de d'ide	entification	nn.								
	expliqu								_			
			ine :	☑ oui			non		☐ s. o.			
	ACCUSATION.	entificat		✓ verbal			preuve de sta	tut				
But	expliqu	ie a/Ide	entificatio	on faite auprès de	: Yves M	arquis et Pierr	e Lavigne					
6	Plai	nte										Пер
100	ignant r	encont	ré: 🔲	oui 🗹 n	on		Plaignant contacté	: 🗆 oui	☑ non			□so

## 

Nombre de photos prises sur le terrain : 26 Nombre de photos intégrées au rapport : 19

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Steeve Lachance avec un appareil photo de type Canon PowerShot A495. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-15\lacst05\7430-15-01-02513-02\2018-05-10\

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1	Modification apportée aux photos numériq	ues	□so
#	Identifications des photos	Modifications apportées	
1	4442, 4443 et 4444	Montage panoramique	
2	4446, 4447, 4448 et 4449	Montage panoramique	

# 8 Grille d'intervention annexée

9	Autre pièce annexée a	u rapport	↓↑ - + □so
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	Croquis des lieux
2	Annexe	2	Formulaire identification délimitation milieux humides
3	Annexe	3	Planche contacte

10	Équipement utilisé		↓↑ - + □so		
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire		
1	GPS	Garmin etrex LEGEND HCx	La précision de l'appareil variait entre ±2m et ±3m.		
2	Ruban à mesurer	Mastercraft de 30m			

# 11 Échantillon ↓↑ - + ☑ so

# 12 Mise en contexte

L'inspection fait suite à la réception d'un signalement concernant des travaux de remblayage dans un milieu humide près du 720, rue Boivin, à Ste-Sophie afin de prolonger cette rue.

Cette inspection permettra aussi de vérifier le respect du certificat d'autorisation (401065158) et de ces modifications (401398412 et 401587636) émis pour la réalisation d'un réseau routier de plus d'un kilomètre et le remblayage de milieux humides.

Pour identifier les milieux humides, je me suis référée au guide Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional.

## 13 Description de l'intervention

Au point GPS 001, je constate la présence de la fondation d'une rue en construction provenant d'un projet domiciliaire qui correspond au prolongement de la rue Boivin qui n'est pas encore relié avec la portion existante et aucun sédiment n'est visible (croquis 1 et photo 1).

À la limite de ces travaux, je constate la présence d'eau et de plantes hydrophytes. Afin de déterminer si les travaux sont réalisés dans un milieu humide, je réalise la station 1 (annexe 2 et photos 2 et 3) sur une petite portion accessible et je détermine qu'il s'agit d'une tourbière. Dans ces conditions, les travaux ont été réalisés dans une tourbière.

Je parcours les rues du projet résidentiel en relevant le tracé à l'aide de mon GPS pour vérifier leur localisation. Les fossés des rues sont enrochés ou végétalisés (photos 4 et 5). Aux points GPS 007, 010 et 011, je constate la présence de ponceau permettant l'écoulement d'eau provenant de lits d'écoulement autre que les fossés des rues. Je constate que des bassins de sédimentation sont présents dans les fossés de rues près des ponceaux relevés aux points GPS 007, 010 et 011 et aucun sédiment n'est visible (photos 6, 7, 8, 9,10, 11, 12, 13 et 14).

## 14 Vérification complémentaire à l'intervention

Après géoréférencement des points et du tracé relevé à l'aide du GPS, je constate que les rues sont localisées comme sur le plan « FOSSÉ DE DRAINAGE ET FONDATION DE RUE SUR LES RUES A, B, C, D, E, F » 1 de 2 faisant partie intégrante du certificat d'autorisation, à l'exception du prolongement de la rue Boivin qui est situé plus à l'ouest soit en alignement avec la rue « B ». Selon le plan « D-12320-12060 » faisant partie intégrante du certificat d'autorisation, le prolongement de la rue Boivin est autorisé dans le milieu humide. Ainsi le nouveau tracé du prolongement de la rue Boivin a moins d'impact sur le milieu humide que ce qui était prévu. Après discussion avec l'analyste au dossier, dans ces conditions, il considère que cette modification ne nécessite pas de modification du certificat

#### 14 Vérification complémentaire à l'intervention

d'autorisation (courriel joint au dossier) et il recommande de demander un plan tel que construit pour le mettre au dossier.

Dans la lettre du 9 juillet 2013 (faisant partie intégrante du certificat d'autorisation) résumant les engagements du requérant du certificat d'autorisation concernant les conditions de réalisation, il est mentionné entre autres :

-qu'avant le début des travaux, des barrières à sédiments, rideaux de turbidité ou ballots de pailles devront être mis en place pour éviter tout apport de matières en suspension dans les eaux de surface;

-les bandes de protection de tout lac, cours d'eau ou milieu humide devront être délimitées avant le début des travaux à l'aide de piquets et de rubans ou de clôture temporaire pour éviter toute circulation dans ces zones.

Ces éléments n'étaient pas en place lors de l'inspection, toutefois, à cause des conditions terrain (eau présente dont la profondeur est très variable et parfois encombrée par de la végétation) il est impossible de mettre en place ces mesures, car il m'a été extrêmement difficile d'avancer de 10 mètres au bout de la rue Boivin afin de procéder à la station 1 d'identification et délimitation de milieux humides. De plus, les matériaux utilisés pour ce remblai sont principalement constitués de pierres concassées nettes, limitant ainsi la possibilité d'émettre des matières en suspension. Dans ces conditions, je considère que cet engagement n'est pas applicable pour ce secteur et qu'il ne s'agit pas d'un non-respect du certificat d'autorisation.

Le 31 mai 2018, je téléphone au président de la compagnie responsable du projet. À ma demande, il m'explique que c'est la municipalité de Sainte-Sophie qui lui a demandé de modifier le tracé du prolongement de la rue Boivin. Concernant les engagements, dont la délimitation des milieux sensibles et la mise en place de mesures de mitigation, je lui explique que j'ai constaté l'impossibilité, présentement, de les mettre en place dans le secteur du prolongement de la rue Boivin étant donné les conditions. Toutefois, je lui recommande de mettre en place les mesures de mitigation aux pieds des talus du prolongement de la rue Boivin dès que possible.

#### 15 Conclusion

La plainte était fondée, car il y a eu travaux dans un milieu humide. Toutefois, un certificat d'autorisation a été émis pour des travaux en milieux humides et selon l'analyste au dossier, même si les travaux ne sont pas réalisés tels qu'autorisés, étant donné qu'il a moins d'impact sur le milieu humide que ce qui était prévu, il considère que cette modification ne nécessite pas de modification du certificat d'autorisation. Dans ces conditions, aucun manquement n'a été constaté.

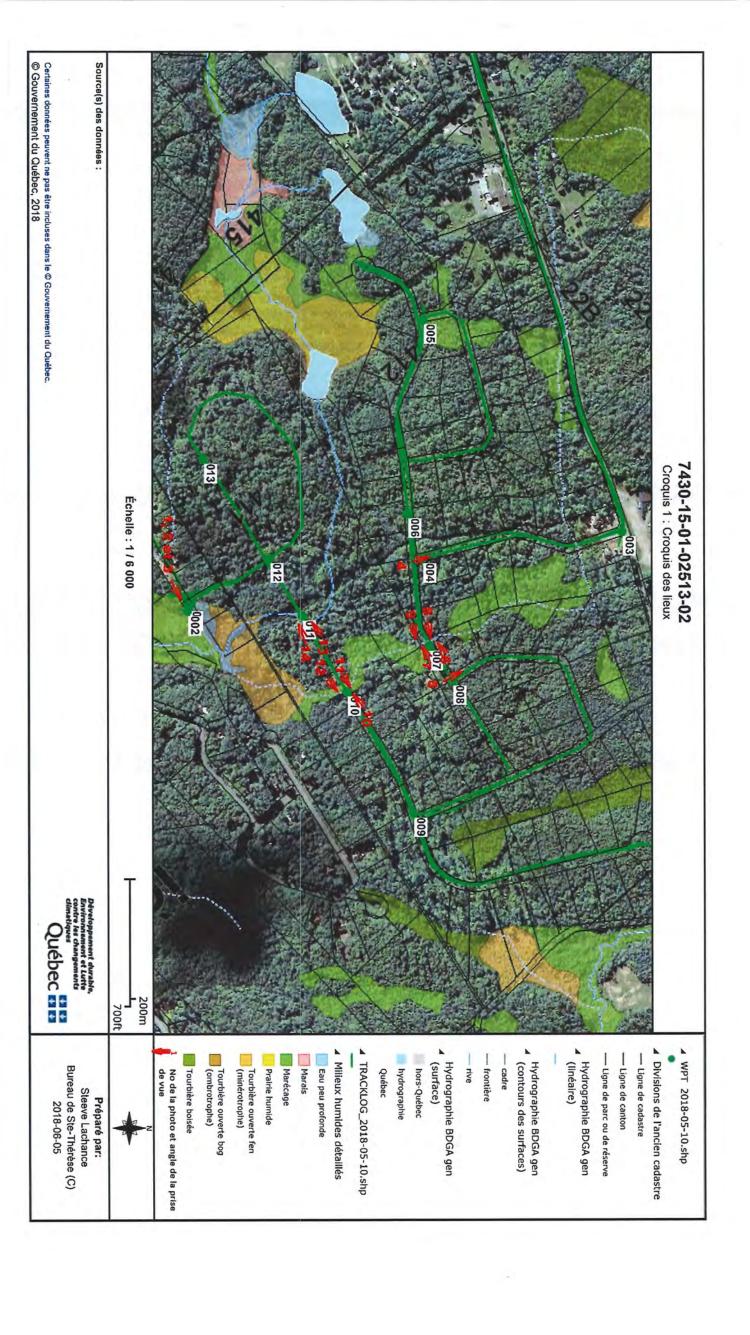
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constaté	és
----	--	----

↓† - + **Ø**so

□ so

17 Recommandations	
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.	
Rédigé par : Steeve Lachance	Fonction: Inspecteur
Signature: Lachare	Date de signature : 2018 - 06 - 05

18 Vérification du rapport d'intervention	□ sc
Approuvé par : NA	Fonction : NA
Signature :	Date :
Commentaires : Selon les directives internes, cette	intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.
Commentaires : Selon les directives internes, cette	intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.





IMG\_4442-4443-4444 (640x480) Panorama.jpg

Photo 1 : Vue du remblai réalisé pour aménager la fondation de la nouvelle rue, à partir de la rue Boivin.



IMG\_4446-4447-4448-4449 (640x480) Panorama.jpg

Photo 2 : Vue du secteur de la station 1(cercle rouge), au pont GPS 002.



IMG\_4445 (640x480).jpg

Photo 3 : Vue des sols observés lors du sondage effectué à la station 1, au point GPS 002.

## 7430-15-01-02513-02

Annexe Photos



IMG\_4453 (640x480).jpg

Photo 4 : Vue d'un fossé végétalisés situé au point GPS 004.



IMG\_4459 (640x480).jpg

Photo 5 : Vue d'un fossé enroché et végétalisé situé au point GPS 008.



IMG\_4455 (640x480).jpg
Photo 6 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 007.

Annexe Photos



IMG\_4456 (640x480).jpg

Photo 7 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 007.



IMG\_4457 (640x480).jpg

Photo 8 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 007.



IMG\_4458 (640x480).jpg

Photo 9 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 007.

Annexe Photos



IMG\_4461 (640x480).jpg
Photo 10 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 010.



IMG\_4462 (640x480).jpg

Photo 11 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 010.



IMG\_4463 (640x480).jpg

Photo 12 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 010.

# 7430-15-01-02513-02

Annexe Photos



IMG\_4464 (640x480).jpg

Photo 13 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 011.



IMG\_4465 (640x480).jpg

Photo 14 : Vue d'un bassin de sédimentation présent dans le fossé, en amont du ponceau situé au point GPS 011.

### 7430-15-01-02513-02 Annexe 3 : Planche contacte



IMG\_4442 (640x480).jpg



IMG\_4443 (640x480).jpg



IMG\_4444 (640x480).jpg



IMG\_4445 (640x480).jpg



IMG\_4446 (640x480).jpg



IMG\_4447 (640x480).jpg



IMG\_4448 (640x480).jpg



IMG\_4449 (640x480).jpg



IMG\_4450 (640x480).jpg



IMG\_4451 (640x480).jpg



IMG\_4452 (640x480).jpg



IMG\_4453 (640x480).jpg



IMG\_4454 (640x480).jpg



IMG\_4455 (640x480).jpg



IMG\_4456 (640x480).jpg



IMG\_4457 (640x480).jpg



IMG\_4458 (640x480).jpg



IMG\_4459 (640x480).jpg

Nº du rapport d'intervention : 401698829

# 7430-15-01-02513-02

Annexe 3 : Planche contacte



IMG\_4460 (640x480).jpg



IMG\_4461 (640x480).jpg



IMG\_4462 (640x480).jpg



IMG\_4463 (640x480).jpg



IMG\_4464 (640x480).jpg



IMG\_4465 (640x480).jpg



IMG\_4466 (640x480).jpg



IMG\_4467 (640x480).jpg

# Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

	Section 1 -	IDENTIFICA	TION				S. A. Marchanda	( 1001 2014)	
	Numéro de	station:		Dafe:	200-	-05-10			
	Point GPS:	302	•	Nom	Ávaluatou	70-10			
	Photos:	-81		Num	ero échant	r(s): S. Lachai	1C€		
					ero ecnant	llion; ——			
_	Section 2 -	DESCRIPTION	ON GÉNÉRAL						
			Marin (Riv	rerain Palu	istre L	acustre	15		
7.H	Situation	Terrain plat	Haut de pen	te - Bas de pe	ente Mi	acustre pente - Replat - I	Dánrassian		
۹ .					Irrégulie	ir	Depression duver	te – Dépress	ion fermée
	Présence d	e dépressio	ns: oui fno					•	
				70 de de	pressions	1 % monticules :			
	La vegetatio	n est-elle per	turbée?	oui	nôn	Type de perturba	ation:		
	Les sols son	t-ils perturbé	s ?	4.00	-				
1			23	oui	non	Pressions : indig	uer le type de press	ion et la distant	
4.0	L'hydrologie	est-elle pertu	ırbée ?	oui	non		372 ao piesa	ion et la distant	e
	Est on un mi	the second	3						
-	LSI-CE UII IIII	lieu anthropio	que?	oui	non	Présence d'espè	eces exotiques en	vohion-ut-	-
	Le milieu est	-il affectě na	un barrage de	2 53	1			variissantes (	EEE):
	castor?	pai	un banage de	oui	non	%	de la placette		
								0.	4
	Section 3 -	HYDROLOG	IE_	4					
	Eau libre de	surface /c	oui non		-				
	Lien hydrole	ogique : Lac	- Cours d'eau n	Omarau - William		intermittent - fosse	,	[a]	
777	Type de lier	hydrologie	ue de surface	ermanenti- co	ours d'eau	intermittent - fosse	é		
,	1 . 0	iniyarologiq	ue de surface			1			
	1. Source d.	un cours d'ea	au	3:Co	nnexion d	e la charge et de la	E . Trouis	Was and the same	
	2 : Récepteu	r d'un cours	d'eau	de	cnarge .			ar un cours d	eau
	GF.		u cau	4 : En	bordure d n plan d'e	'un cours d'eau ou	6 : Aucun cou	rs d'eau	
	Indicateurs	primaires		44					
	Inondé		E0.71		In	dicateurs second	aires	ATOM TANK	
1	I Sature o	l'eau dans les	s 30 premiers o	m		Racines d'arbres Lignes de mousse	et d'arbustes hors	s du sol	
	Débris a	pportés par l	on d'eau (quai, 'eau - Dépositio	roches, arbres	)	ouches hypertro	phiées		
			f pourri)	on de sedimen	ts _	Lenticelles hyper	rophiés		
	Littlere n	oirâtre			<del>-</del>	Système racinaire Racines adventive	e peu profond		
	☐ Etet rhiz	zosphère (ox	ydation autour	des racines)	1	Racines adventive	es	•	
1		erodee							
4	Section 4 - S						-		_
	Horizon org	anique: 6	Cm – fibrique	e – mésique	humiana				
	Profondeur	du roc (si ob	servée):	cm	numique		Profondeu	r de la nappe	: O cn
	Sol rédovia	uo (motrice -	d						
1	Sol réduction	ue (complète	leyifiée et mou ment gleyifié) :	chetures marq	uées):	cm	Classe de dr	ainage .	(*)
	Cas complex	xes: sols ro	uges – texture	sableuse - Ori	stein – Fr	aginan	Présence d	le drainage	
				93: 75		-gipaii	interne obl	ique:	oui non
Ŷ	Droford		sol (facultatif)						
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matr	ice	Couleur	Abondance	I Di	
	Comp	-				mouchetures	mouchetures	Dimension	Contrast
	0-60	Organiqu	les fibrique						4
		- Merent							
			O MESTANO				1		
				11					0
			11 - 11	1					

Section 5 - VÉGÉTATION

i i			1 00	F	Ctotal
ESPÈCES par strate	(m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
2 chi cots de Bouleau					
à papier			1 1		
	TE				
			1 = 1		
				*	
total	*	•	2.5		
Arbustive/ Régénération					
Aulnes rugeux		35	100		FACH
		* 10			
	*				
			UT-		
total		35	100		
Non ligneuse – rayon de la station pou	r cette	strate = 1	m - 2m - 8	m	
Buenouilles		50	45	(1)	OBL
Girbe.		. 5	5	M GRAND	FACHON
Graninees		50	48	0	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					1
		1	137		
1			17		
	,				
total		105	101	1	4-

## Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

(A)

Nombre d'espèces dominantes NI

(B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? ( A>B)



NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

#### SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ? Test d'indicateurs hydrologiques positif? Présence de sols hydromorphes?

Cette station est-elle un MH?

oui non oui non oui non oui non

Type:

Marais Marécage (Tourbière Étang

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis